



Arnaque annuaire téléphonique

Par **sebnica**, le **29/01/2008** à **11:16**

Bonjour, je vous écris parce que je viens de me faire avoir comme une "nouille". J'ai été démarché le 6/12/07 par une personne se faisant passer pour quelqu'un qui répertoriait les noms de gens sur l'annuaire téléphonique, me demandant si je gardais tjrs la même dénomination et si je changeais quelque chose. Je dis que non, que c'était très bien comme cela, il m'a demandé si j'étais commerçant ou artisan, effectivement, agriculteur, donc j'avais la chance de ne rien payer. Normal, je n'ai jamais rien payé et que je devais renvoyer par fax l'accord de continuer comme cela. Bien sûr, sans problème. Qu'il ne fallait pas me tracasser, qu'il y'avait inscrit une note de 900 euros par mois mais que pour nous, agriculteur, c'était gratuit. Aussitôt, j'ai signé, mis la date et en plus le tampon de notre société individuelle. 1 mois après, une autre société, facturation, celle-ci me dit trouver drôle que nous adhérions à ceci. Effectivement, 0 € le 1er mois mais 900 € ensuite pendant 1 an. Cette société se prénomme "annuaire téléphonique" avec le site www.annuaires.telephonique.net, évidemment pas accessible. Que dois-je faire en attendant, la société "facturation" me dit de payer une franchise de $900 \times 3 = 2700$ € qui annulerait tout cela et que par la suite, je serais remboursée 21 jours après. Bien sûr, pour l'instant, je n'ai rien payé, mais comment faire aujourd'hui ? merci de votre réponse.

Par **Jurigaby**, le **29/01/2008** à **13:29**

Bonjour. Euh, une franchise? De l'argent que vous doneriez et que l'on vous rendrait bien gentiment? C'est la première fois que je vois ça. Personnellement, je serai tenté de demander en justice l'annulation du contrat aux motifs d'un vice de consentement.

Par **sebnica**, le **29/01/2008 à 18:53**

merci de m'avoir répondu. J'ai contacté mon assurance juridique qui me dit de ne surtout pas répondre aux nombreuses lettres de relance dans les semaines à venir, que je vais sans doute être appelé plusieurs fois par jour pour me pousser à payer, en plus, j'ai eu la bonne idée de lui donner mon numéro de portable, donc la société risque de m'appeler plusieurs fois. Je connais un avocat personnellement qui elle me dit de ne rien payer non plus. La Société de défense des consommateurs me dit qu'ils vont aller très loin dans leurs nombreuses démarches jusqu'à faire des courriers factices d'avocat me disant que j'aurais arrêt sur salaire et j'en passe et des meilleurs... J'attends à voir les jours à venir, je vous tiendrais au courant pour que ça ne puisse plus se produire à l'avenir. Oh j'oubliais, je vais contacter également la répression des fraudes, écrire à différents quotidiens et appeler TF1 pour leur soumettre toutes ces arnaques. Merci beaucoup pour les réponses.

Par **Jurigaby**, le **29/01/2008 à 19:07**

Bonjour.rnrnEt bien, que voilà pleins de bonnes idées..rnrnEn plus, vous n'êtes sans doute pas au courant mais cette arnaque a déjà été traitée à maintes reprises sur ce site..rnJ'ai vraiment l'impression que ces sociétés sont créées dans un objectif à court terme, c'est à dire qu'ils créent une société, prennent tout l'argent qu'ils peuvent et ensuite, ils disparaissent.. Et Hop, voilà qu'ils recréent une nouvelle société..rnrnEnfin bon, ne payez pas, saisissez le tribunal d'instance ou le juge de proximité pour faire annuler le contrat..

Par **milie_65**, le **31/01/2008 à 09:10**

Bonjour Sebnica,rnrnAprès avoir lu ton message je me suis senti rassuré car il est arrivé la même chose à mère qui est gérante d'une petite épicerie de village.rnA nous aussi ils nous ont menacé d'entreprendre des poursuites judiciaires si on ne payait pas au moins les 900 € pour annuler la transaction.rnJe trouve que ces méthodes sont ignobles. On s'attaque toujours aux petits commerçants ou comme à vous aux agriculteurs qui sont déjà dans des situations difficiles vu la situation financière actuelle.rnEnfin je voulais savoir s'il serait possible que l'on se mette en contact de manière à prouver aux autorités que nous ne sommes pas des cas isolés et je pense qu'hélas il y a des gens qui n'ont pas eu la force de dire non à des pourritures comme ça.rnrnDans l'attente d'une réponse de votre part.rnrnMerci

Par **tibolt**, le **31/01/2008 à 17:19**

Bonjour,rnjuste pour dire que c'est aussi arrivé à ma mère.rnElle était pressée et a renvoyé le fax signé sans lire ce qui était écrit en tout petit. Après les suites sont les memes.rnIl faut savoir que vous ne risquez rien à ne pas payer. rnLe seul problème c'est le harcèlement téléphonique et moral que font subir ces personnes. Vous avez même le droit d'être insulté de cons et de débiles.rnSi ça vous arrive, n'hésitez pas, lachez vous histoire de vanger les autres

victimes.
Ce qui est vraiment dommage, c'est que ces personnes ont très très peu de chance de se faire arrêter.
Ces arnaques marchent juste avec les personnes les plus faibles et les moins informées.
Bon courage aux futures victimes et bon coups de téléphones!!!!

Par **marcelduran**, le **07/02/2008** à **02:56**

il faut rien payer car ça est une arnaque faire attention ne rien payer je connais tout type d'arnaque téléphonique et autre si quelqu'un veut un renseignement je lui répond volontier et faite attention il y a une nouvelle technique de vous rassurer en vous disant que vous allez vous faire rembourser mais ça c'est du miton voilà

Par **tofi**, le **03/03/2008** à **10:42**

Bonjour, j'ai été secrétaire dans une entreprise artisanale. J'ai été contacté par cette même société et souhaitais la dénoncer. J'ai été syndiqué et je viens de faxer les documents que j'ai reçus par fax à mon syndicat afin d'éviter d'être victime. Je n'entends régulièrement parler de ce genre d'arnaque, mais là, moi aussi j'ai eu à faire à quelqu'un de très fort. Mais par contre je n'ai pas marché dans leur combine. Aujourd'hui un mot d'ORDRE rien n'est gratuit

Par **kicounet**, le **03/03/2008** à **17:24**

Comme sebnica et les autres je subis un harcèlement pour avoir accepté un mois gratuit inscrit sur cet annuaire je ne suis pas une entreprise. Je demande une pétition à toutes les personnes qui se sont faites arnaquer par cette société fantôme afin que nous nous réunissions pour dénoncer cet abus. J'ai pour ma part des lettres recommandées qui me sont revenues car le cabinet AMG 209 rue S Pierre à Marseille n'existe pas que la personne qui me fait des menaces de paiement par téléphone refuse de me donner son n° de téléphone donc si vous voulez bien vous joindre à moi pour dénoncer cette arnaque afin de régler nos problèmes répondez moi merci si vous connaissez un avocat dites le moi car autrement je peux vous donner l'adresse du mien

Par **sebnica**, le **06/03/2008** à **16:56**

bonjour, j'ai cru que nous sommes des milliers à avoir été bernés par ces voleurs, le mieux à faire c'est de surtout NE PAS PAYER. Moi pour ma part, quand ils ont rappelé, je leur ai dit que j'avais contacté le service des fraudes que j'avais porté plainte contre cette société ainsi que la femme qui se faisait passer pour une soit disante "fée" et que le service était sur leur trace. Depuis, je n'ai jamais eu ni de facture, ni lettres de relance, aucune nouvelle. De toute façon, je les attends de pied ferme, malheureusement vous cherchez des personnes pour vous appuyer sur cette arnaque, vous êtes déjà plus de 5000 personnes et dans les avocats, merci, j'ai déjà donné. Mais je vous souhaite bon courage tout de même et NE PAS PAYER. Bien

cordialement

Par **kicounet**, le **06/03/2008** à **17:20**

merci de votre réponse mais moi aussi je vais dénoncer cette arnaque au niveau de la répression des fraudes et de toute façon je ne payerai pas car je fais partie des 60 million de consommateurs donc bon courage à vous tous mais je dois vous dire que c'est l'union qui fait la force devant ce genre d'individu donc a bon entendeur salut!!

Par **berengere**, le **08/03/2008** à **13:29**

bonjour,rnrnnous avons eu le même problème. c'est une pure arnaque.rnils font du forcing, mais c'at du vent!!!rnil faut contacter M. claveau éric 02 47 50 42 65, association NAGE.rnil s'occupe de toutes ces histoires et avec beaucoup de succès!rnrnbon courage, surtout ne rien payer!!!!!!

Par **kicounet**, le **08/03/2008** à **16:17**

merci pour ce dernier témoignage je vois que je ne suis pas la seule et je prends note de cette adresse en espérant que les autres aussi feront de même merci

Par **helvetie**, le **29/05/2008** à **14:18**

Moi de mêmernrnUne soit disant comptable me met en garde que je vais devoir banquer 900 euros suite à une inscription sur annuaire-telephonique.net, mais qu'elle peut nous éviter ça en levant l'abonnement contre un virement de 3000 euros qui nous sera évidemment remboursé ensuite. Selon elle qu' il fallait vite, car il était 10 h et nous avions jusqu'à 12 h dernier délais.rnrnNous avons reçu ces 3 fax et depuis, ils ne cessent de téléphoner, de l'étranger certainement car nous avons l'appel du numéro qui affiche "n° non reçu".rnrnJ'espère qu'ils ne vont pas nous déranger tout le temps avec leurs appels.rnrnC'est quoi la suite ?rnrnMerci de vos témoignages, on se sent moins seul

Par **Félliane**, le **27/08/2008** à **12:14**

Bonjour à tous,rnrnJe me ,suis également fait avoir. Je suis pourtant habituellement soupçonneuse pour ce genre de démarcheurs mail il fait avouer qu'ils sont très fort en bagou.rnrnComme les autres ils me demandent une franchise à régler avant midi pour résilier l'abonnement.rnrnJe n'ai bien sûr rien payé et je viens de contacter l'association Nage (merci à berengere pour les coordonnées).rnrnC'est honteux comme manière de procéder.rnrnBon courage

à tous.

Par **BOUDY**, le **09/12/2009** à **12:24**

Bonjour,rnrnJe viens aussi de me faire avoir (enfin heureusement je n'ai rien payé !)
Ce n'est pas pour la même société ,pour laquelle la plupart d'entre vous témoignez, mais le mode opératoire est le même.rnJ'ai renvoyé un fax au mois de Septembre signé pour tout simplement la vérification de mes coordonnées et que je devais pas tenir compte du montant que c'était gratuit pour moi car je suis une petite entreprise (mon époux plus précisément).rnEt voilà que hier coup de fil puis harcèlement téléphonique pour me dire que je devais payer 47 000 euro d'avance plus les 8 000 euro de frais d'imprimerie déjà engagés car j'avais souscrit pour un affichage publicitaire dans un catalogue de luxe !! et que je n'avais pas à m'inquiéter que si je demandais la résiliation du contact je serais remboursée dans les 10 jours par mon assurance !!!rnJ'ai répondu que je ne payerais pas et je suis allée directement à la gendarmerie. Le gendarme a mené une petite enquête en notre présence et il a réussi à prendre contact avec le fameux mec chargé de récupérer l'argent et quand le gendarme lui a demandé de lui passer le service contentieux(puisqu'apparemment mon dossier est au contentieux alors que je n'ai reçu aucune facture !!) le gars a très vite écourté la discussion. rnD'après la gendarmerie je ne devrais plus recevoir de coup de fil mais j'ai quand même peur des suites de cette histoire, je m'en veux terriblement d'être passée à côté d'un truc aussi énorme !rnDe toute façon je suis prête à contre attaquer s'il le faut et je vais que je ne suis pas seule !rnrnMerci pour vos témoignages

Par **BOUDY**, le **09/12/2009** à **18:14**

Bonsoir, rnrnJ'ai eu la confirmation de la direction générale des fraudes que l'entreprise qui a essayé de me soutirer de l'argent est bien répertoriée dans leur liste d'arnaqueur. Voici le nom de l'entreprise : ANNUAIRE.COMrnrnNe payer rien et ne répondre plus à rien si vous êtes harcelés !! rnIl faut tenir bon !! même si on vous envoie des lettres d'avocats et autre !!!!rnC'est une pure escroquerie qui a d'ailleurs fait l'objet d'un article dans le télégramme de Brest de la chambre du commerce de Brest dans l'édition du 10 Novembre 2009.rnrnBon courage à tous.

Par **rirejaune**, le **12/01/2010** à **21:44**

Bonsoir,rnJe dois vous signaler que quand vous allez à "www.societe.com", vous verrez 2 logos côte à côte : "**annuaire.com**" et " **google** " pour un slogan de pub bien alléchant ...rnMAIS, quand vous vous inscrivez , c'est l'**annuaire.com** (cité plusieurs fois ici) qui prendra votre coordonnées. **Google** n'est jamais pris en compte !rnrnCa sent l'arnaque , non ?rnFAITES ATTENTION .

Par **claire**, le **13/01/2010** à **16:09**

Bonjour,rnJe me suis faite arnaquer de la même façon par lesannuairestelephonique.fr, ils ont déjà encaissé le montant de 704.44€, aujourd'hui ils me demande 3500€ pour résilier le contrat, que dois-je faire?rnmerci pour votre réponse

Par **BOUDY**, le **14/01/2010** à **09:43**

Bonjour Claire,rnrnIl ne faut rien payer même s'ils vous menacent, ils font du chantage mais il ne faut pas céder, mais je vous conseille d'appeler la direction générale des fraudes de votre département ,ou encore la gendarmerie, moi j'ai fait les deux et ils m'ont très bien renseigné.rnrnCourage

Par **rirejaune**, le **14/01/2010** à **15:06**

Bonjour Claire,rnA mon humble avisrn1- NE RIEN PAYER (même s'ils vous menacent , la police est là pour nous protéger)rn2- SIGNALER A LA DIRECTION DES FRAUDES (ils sont assez rapides)rn3- VOIR UNE ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS (pour porter plainte)rnBon courage

Par **claire**, le **14/01/2010** à **15:18**

Bonjour,rnLesannuairestelephoniques m'ont rappelé aujourd'hui, en me disant que si je ne réglai pas la somme demandée, j'aurai à faire au service contentieux.rnMerci pour les réponses déjà données

Par **rirejaune**, le **17/01/2010** à **17:08**

Bonjour Claire,rnIl faut lire/appliquer le message de BOUDY .rnBon courage

Par **BOUDY**, le **01/02/2010** à **12:12**

bonjour,rnrnVoilà quand "y en a plus y en a encore " !!! maintenant c'est INDEX-ENTREPRISE.COM ! même procédé que ANNUAIRE.COM.rnQuelqu'un a t il des infos sur eux car là ils ne sont pas répertoriés par la direction générale des fraudes !! La personne de la répression des fraudes après m'avoir passé "un savon" m'a dit de ne pas céder sous la pression et me conseille quand même d'envoyer un recommandé pour préciser que ma signature de vaut rien (en effet j'ai pas le pouvoir de signature dans l'entreprise mais vu que c'était soi-disant une vérification des coordonnées de l'entreprise et que tout était gratuit j'ai signé ! et oui je sais)rnMerci

Par **BOUDY**, le **01/02/2010** à **12:36**

Re bonjour, rnrnJ'oubliais : leur site est en standby et en plus sur google en renseignement sur la société c'est marqué : "Site pour les créateurs d'entreprise à la recherche de solutions pratiques en terme d'informatique (matériel), de service (dépannage, information)" alors que le fax parle d'affichage numéro téléphonique et publicité dans un annuaire pro ! ??rn Voilà, j'espère que quelqu'un a des infosrnrnMerci

Par **marica**, le **19/02/2010** à **18:43**

Bonjour Boudy ! rnj'ai fais la même erreur que vous, j'ai signé pour mon papa mais je n'ai rien à voir avec sa société. rnPouvez vous me dire qu'est ce qui l'en ai avec le recommandé? rnpouvez vous m'envoyer une copie du recommandé? rnmerci d'avance

Par **BOUDY**, le **22/02/2010** à **10:17**

Bonjour Marica,rnrnA ce jour toujours aucune nouvelle de mon recommandé, pas d'avis de réception.rnEn ce qui concerne le recommandé j'ai simplement précisé que le contrat était nul tant sur le plan civil que sur le plan pénal.rnSur le plan civil : personne qui a signé n'a pas la capacité juridique pour engager l'entreprisernSur le plan pénal : vice du consentement car publicité orale (téléphonique) mensongèrernDe toute façon le contrat est vicié tant par la signature que par la publicité mensongère.rnSi vous n'avez rien payé ne céder surtout pas si pression.rnPour l'instant je n'ai plus aucune nouvelle, j'espère que cet épisode est resté derrière moi et j'espère pour vous aussi !rnrnBon courage à vous

Par **enqueteur**, le **13/07/2010** à **04:52**

Dans le cadre d'une enquête dont je ne peux donner aucun éléments sur ce forum, je recherche activement toute personne ayant été en contact ces deux derniers mois avec des entreprises de ce type '(annuaires, guides, revues) , avec les méthodes suivantes:rnrn- groupement de publicité avec paiement d'une caution récupérablern- contrat sois disant signérn- publicité jamais reçuern- méthodes agressivesrn- appels d'huissiers, avocats etcrn- documents ressemblant à des documents officielsrn- prix de départ relativement bas puis quelques temps plus tard on vous rappelle pour payer une somme plus importantern- prix annoncé pour une parution puis en petit caractère plusieurs autres parutionsrn- on vous demande simplement de valider vos coordonnées pour une mise a jour gratuite, puis on vous rappelle pour payer une facture.rnrnNe pas me contacter si vous avez reçu une pseudo facture de type pages jaunes ou autre, c'est un autre dossier.rnrnvous devez impérativement conserver toutes traces des fax reçus, documents échangés, numéros et ordres des chèques ou virements envoyés, jours et heures d'appels, (approximatifs) numéros d'appels reçus ou apparaissant sur les fax, adresses d'envois des cheques.rnrnSi on vous démarche dans les jours à venir avec ces procédés, jouez le jeu, dites leur oui a tout au téléphone, jouez les

"bons clients pigeons" (mais ne payez pas) et contactez moi de toute urgence.rnrnCes sociétés changeant régulièrement, soyez réactifs rnlIl s'agit d'une urgence .rnrnContactez en message privé, ensuite nous échangerons téléphoniquement.rnrnVous ne serez pas déçus, on les aura.

Par **batracien4**, le **07/10/2010 à 15:14**

Bonjour,rnJ'ai été victime de la même arnaque, sauf que la société disait s'appeler page telecom. J'ai contacté les fraudes à Lyon, et il s'avère qu'il y a une procédure engagée contre eux. Alors si vous voulez porter plainte, ça serait bien. Il faut les adresser aux fraudes de Lyon à l'attention de Mme Pastor, en joignant une copie du fax que vous avez signé. Le plus il aura de plainte, le plus l'action aura des chances d'aboutir. Immeuble Aurealysrn192, avenue Thiersrn69457 LYON CEDEX 06 Tél. : 04 78 65 55 55rnfax : 04 72 75 97 01rnmél : ddpp@rhone.gouv.fr

Par **keulu72**, le **09/01/2013 à 15:29**

Merci beaucoup, j'étais à deux doigts de me faire avoir.rnMais il faut dire qu'il sont forts, fluidité dans le texte. Ils peuvent répondre à beaucoup de question.rnUne seule chose m'a mis la puce à l'oreille, leur harcèlement téléphonique quotidien.rnEncore merci

Par **mylou31**, le **12/02/2013 à 17:59**

bonsoir, rnrnsuite a un appel téléphonique il y a 1 mois de la société (annuaire téléphonique)sur Paris, une personne ma demander si je voulais toujours resté au annuaire téléphonique, j'ai répondu oui, cette personne ma envoyer les conditions général en me disant de payé 447 euros environs, j'ai bien sur comme une gourde payé en 2 chèques, ensuite une autre personne me rappel aujourd'hui pour m'annoncer qu'il faillais que je paye 5000 euros environs et que c'était écrit sur le contrat, quand j'ai lu le contrat le jour de la signature je n'est pas vue qu'il faillais payer 5000 euros et effectivement en regardant en bas et en tous petit c'était écrit qu'il fallais je que paye 5000 euros environs, a savoir que la dame que j'ai eu au téléphone ne m'a absolument pas parlé de ce tarif. je viens tout juste d'ouvrir mon salon de coiffure, comment faire pour ne pas payer ? et surtout doit je m'inquiéter ? En vous remerciant de vos réponses .